

Les illusions autonymiques dans la représentation du discours autre : entre littéralité et littéarité

Grégoire LACAZE

Aix-Marseille Université, LERMA EA 853

Parler de « représentation du discours autre » (Authier-Revuz 2004), c'est envisager la présence de deux discours qui cohabitent le plus souvent : un « discours cité » et un « discours citant » (Maingueneau 1990). Le discours cité est le lieu emblématique de la citation qu'Antoine Compagnon (1979) compare à une greffe : « La citation est un corps étranger dans mon texte, parce qu'elle ne m'appartient pas en propre, parce que je me l'approprie ». Cette vision métaphorique de la citation est relativement éclairante car elle permet, de manière implicite, d'envisager le degré d'intervention du rapporteur dans la citation qu'il façonne en l'adaptant à son propre discours. Ainsi, l'analyste de discours va vouloir tenter d'isoler la voix du locuteur cité à partir de la représentation du discours autre construite par le rapporteur, en évaluant le degré d'investissement variable du locuteur citant. La mise en évidence de frontières, parfois poreuses, entre discours cité et discours citant constitue bien un enjeu fondamental dans toute étude portant sur l'analyse d'occurrences de discours rapporté ou de « discours représenté » (Rabatel 2003).

Parmi les diverses formes syntaxiques de représentation du discours de l'Autre, la présente recherche s'intéresse au discours direct comme objet d'étude car il est une forme très utilisée dans la fiction littéraire pour restituer les dialogues entre personnages. Prenant en compte les conditions de réception par le lecteur d'un discours autre représenté et mis en scène par le narrateur en position de locuteur rapporteur, cette étude se propose de mettre en évidence les illusions autonymiques qui peuvent voir le jour dans la représentation du discours de l'Autre, notamment quand émerge au sein du discours cité le caractère allogène d'une citation en langue étrangère.

Rapporter la citation d'un locuteur de langue étrangère relativement à la langue du discours citant, implique-t-il de traduire, de réécrire et donc de travestir la parole d'origine ? C'est à cette question que cette étude tentera de répondre en s'appuyant sur un corpus principal de textes littéraires en anglais et en français auxquels pourront s'ajouter ponctuellement quelques articles de presse pour enrichir l'analyse. Celle-ci mettra en relief comment la tension existant entre fidélité et facticité semble pouvoir s'analyser comme une reprise en miroir de la « tension entre littéralité et littéarité » (Viviès 1999).

Cette recherche s'intéressera aux stratégies adoptées par le narrateur-rapporteur pour restituer une situation d'énonciation plausible et possible en terme de vraisemblance, lorsqu'il mime des échanges pouvant avoir lieu dans le domaine extralinguistique. Le statut du discours cité restitué par le rapporteur sera examiné avec la prise en compte dans le cotexte de la mention éventuelle de l'accent du locuteur cité, envisagé comme un paramètre essentiel dans la représentation du discours de l'Autre. L'hétérogénéité linguistique due à la diglossie et au *code-switching* mettra au jour certaines occurrences d'« autonymie en trompe-l'œil » présentant des « effets de citation » et certains degrés de déconnexion entre la forme et le sens.